

**MOTIONS DE LA CNARELA
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 21 JANVIER 2017
PARIS - SORBONNE**

L'Assemblée Générale de la CNARELA, réunie à la Sorbonne le 21 janvier 2017, a voté les deux motions suivantes :

1. Motion sur le nouveau Diplôme National du Brevet

La CNARELA demande que le travail et l'investissement des élèves dans les enseignements de complément de latin et de grec ancien soient réellement reconnus.

Le nouveau Diplôme National du Brevet prévoit en effet qu'un seul enseignement de complément apporte entre 10 et 20 points, selon le niveau de maîtrise validé en fin de 3^e. Un élève qui suit deux enseignements - latin *et* grec ancien, langue ancienne *et* une langue régionale - ne peut donc pas valoriser son parcours.

La CNARELA insiste auprès du ministère depuis longtemps pour la reconnaissance de deux options dans le DNB. Elle se demande pourquoi la réforme du collège n'a pas été l'occasion de réfléchir sur le sujet et elle s'étonne qu'il semble si difficile de reconnaître pleinement le travail des élèves qui font l'effort d'étudier des langues anciennes et/ou des langues régionales.

Motion votée à l'unanimité

2. Motion sur la continuité des enseignements de latin et de grec entre le collège et le lycée

La CNARELA demande que la continuité des enseignements de latin et de grec ancien entre le collège et le lycée soit assurée de la meilleure façon possible pour les élèves, dans toutes les académies.

Au lycée, les options de latin et de grec ancien ne sont pas déroatoires. Trop souvent, des élèves affectés dans leur lycée de secteur sont dans l'impossibilité de poursuivre leur apprentissage par manque d'offre dans leur nouvel établissement. Il ne faut pas s'étonner par la suite de la baisse des effectifs malheureusement trop souvent mise en avant par les détracteurs des langues anciennes.

La CNARELA réitère sa demande d'horaires fléchés dans les dotations pour financer les enseignements de latin et de grec ancien dans les lycées.

Motion votée à l'unanimité